

Nelly COROIR

Psychologue

*Ecole primaire :
Apprentissages scolaires des enfants autistes
Apports de M. Montessori et autres adaptations*

Les 27-28 avril et 18-19 mai 2012. 9 h -12h / 13h-17h
Lieu : Salle de la Sure (près de l'Eglise) à Coublevie (38)
Résumé du programme :

1^{er} jour :
Maria Montessori, inspiratrice de
l'œuvre d'Eric Schopler
La leçon en 3 temps
Français : apprentissage de la lecture et
découverte de l'écriture, la nature des
mots

2^{ème} jour :
Les fonctions grammaticales, la
construction d'un récit, la conjugaison.
Mathématiques : Classer les unités, plus
petit et plus grand.

3^{ème} jour :
Introduction au système décimal et son
vocabulaire. Les compléments à 10.
Numération jusqu'à 9999 : présentation
par la manipulation, construction du
nombre, ressenti des quantités

4^{ème} jour :
Mathématiques : addition, soustraction,
multiplication, division
Première approche des fractions.

Tarif : 160 € / personne (parents, famille) 350 € / professionnel

Bulletin d'inscription

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

N° de téléphone..... Mail

Je souhaite m'inscrire à la formation intitulée «Ecole primaire, apprentissages scolaires des enfants autistes», pour une durée de 4 jours : les 27-28 avril et 18-19 mai 2012

Je joins :

- *Un chèque de 160 euros qui ne seront encaissés qu'au premier jour de formation (parents)*
- *Ou un chèque de 320 euros qui ne seront encaissés qu'au premier jour de formation (professionnels)*

Date limite d'inscription le 30 mars 2012.

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n°78617 du 6/01/78 dite « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Fait le A

Signature

Je souhaite manger au restaurant à Coublevie les deux midi (15€ le plat du jour environ) : OUI - NON

104 rue de la Charrière, 38500 LA BUISSE

Tél. : 04.76.91.31.38

E-Mail : nellycoroir@gmail.com

N° formateur : 82 38 03517 38

N° de siret : 443 570 585 00010 APE : 851 G

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté